

Démarches d'urbanisme

Les demandes d'autorisation de construire



Le service urbanisme vous accompagne dans la constitution de vos dossiers de demande. Pour toute question adressez-vous à la Direction des services techniques - Service urbanisme au 10 rue Etienne Dolet (sur rendez-vous uniquement). Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Fermé le mardi après-midi. Mail : urba@ville-kremlin-bicetre.fr

Urbanisme : quelle est la durée de validité d'une autorisation ?

Questions - Réponses

- [Infraction aux règles d'urbanisme : quels sont les délais de prescription ?](#)

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Et aussi...

- [Autorisation d'urbanisme](#)
- [Installation d'une éolienne domestique ou agricole](#)

Textes de référence

- [Code de l'urbanisme : articles R*424-17 à R*424-20](#)
Péremption de l'autorisation d'urbanisme
- [Code de l'urbanisme : articles R*424-21 à R*424-23](#)
Prolongement de la durée de validité (Cas général)
- [Code de l'environnement : article R515-109](#)
Prolongement de la durée de validité (Ouvrages de production d'énergie renouvelable)

Selon la localisation de votre terrain, et la nature de vos travaux, votre projet peut faire l'objet d'une consultation auprès de l'Architecte des Bâtiments de France ou de l'Inspection Générale des Carrières. Pour vérifier si votre projet se situe aux abords d'un monument historique ou dans une zone d'anciennes carrières, vous pouvez visualiser les pièces graphiques du PLU.

Pour de plus amples informations :

- Architecte des bâtiments de France Tour du Bois- Château de Vincennes- 94300 VINCENNES
01.43.65.25.34 sdap.val-de-marne@culture.gouv.fr
- Prendre un rendez-vous auprès de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
: <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>
- Inspection Générale des Carrières 12 Place de la Porte de Vanves- 75014 Paris 01 40 47 58 00
Permanences le lundi, mercredi et vendredi matin. [En savoir +](#)

Urbanisme : quelle est la durée de validité d'une autorisation ?

Questions - Réponses

- [Infraction aux règles d'urbanisme : quels sont les délais de prescription ?](#)

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Et aussi...

- [Autorisation d'urbanisme](#)
- [Installation d'une éolienne domestique ou agricole](#)

Textes de référence

- [Code de l'urbanisme : articles R*424-17 à R*424-20](#)
Péremption de l'autorisation d'urbanisme
- [Code de l'urbanisme : articles R*424-21 à R*424-23](#)
Prolongement de la durée de validité (Cas général)
- [Code de l'environnement : article R515-109](#)
Prolongement de la durée de validité (Ouvrages de production d'énergie renouvelable)

Réseau de gaz naturel

Le réseau de gaz naturel passe peut-être dans votre jardin. Vous devez effectuer des travaux dans votre jardin ? Quelques conseils pratiques sont à suivre préalablement. Consulter [la fiche pratique](#).